syncope et le petit garçon pour un léger coup à la tête.

Parmi les personnes qui se sont distinguées dans les secours portés, nous avons remarqué M. Lefebvre, des sauveteurs du Nord, demeurant rue de Paris, 91 bis.

LE NORD

TRIBUNE PUBLIQUE

DOUAI

Arrestation. — Nous avons raconté, il y a quelques jours, l'arrestation du nommé François Weber, accusé d'avoir, le jour du conseil de révision, dévalisé un jeune conscrit de Raches.

Son complice, le nommé Jeannin, avait échappé aux recherches actives de la police.

Samedi, vers à heures 1/2 du matin, les agents Cuisinier et Cordonnier eurent vent de la présence de ce malfaiteur dans les champs situés près du Fort de Scarpe.

Ils se mirent aussitôt en campagne et furent assez habiles pour opérer l'arrestation de Jeannin qui est allé rejoindre son complice à la prison Saint-Vaast.

Vol. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des voleurs ont enlevé d'une prairie sise à Lambres et appartenant à M. Dupire, un bœuf superbe. Aussitôt l'éveil donné, les gendarmes se mirent en campagne. Leurs recherches de la journée étaient demeurées infructueuses lorsque le brigadier Morillot apprit qu'un sieur Coin, boucher à Waziers, avait débité, au marché du Pont de la Deûle, du bœuf fraîchement tué. Coin fut aussitôt interrogé; il se troubla et finit par déclarer l'avoir acheté, moyennant une somme de 300 francs aux sieurs Vasseur, ancien adjudant au 33e de ligne, employé à l'Epargne du Travail, et Défontaine, cabaretier et allumeur de gaz à Dorignies.

On fit remarquer à Coin que cet achat d'un bœuf, au milieu de la nuit, pour 300 fr., alors qu'il en valait le triple, était bien suspect. Coin protesta de sa bonne foi et se hâta de payer 600 fr. au propriétaire du bœuf, ce qui constitue pour lui un prix de revient de 800 fr. Coin a été arrêté comme recéleur; Défontaine a été pris chez lui samedi matin et incarcéré à la prison de Douai. Il proteste de son innocence et prétend avoir reçu le bœuf des deux individus de Bache-St-Vaast dont il ne peut d'ailleurs donner les noms. Le ex-adjudant Vasseur a pris la fuite, en emportant les 300 fr.

PAS-DE-CALAIS

Neux. — Deux frères, François et Charles Regnier, ouvriers mineurs, âgés respectivement de 32 et 26 ans, ont été arrêtés par la gendarmerie et conduits à la prison de Béthune.

Samedi soir, ces deux individus se sont rués sur les gendarmes Tellier et Debeusscher, qui reconduisaient un pochard chez lui et les ont injuriés et frappés.

Blessy. — Vendredi, vers 7 heures 1/2 du soir, un incendie a détruit complètement deux petites maisons et une grange appartenant au sieur Aimé Duval, garde-champêtre de la commune.

L'une des deux maisons était occupée par le sieur Duval lui-même; l'autre était louée au sieur Raoult. Le mobilier de ce dernier a pu être sauvé.

Au moment où l'incendie a éclaté, les voisins sont accourus aussitôt et ont emporté sur un matelas la fille du sieur Raoult, femme Legrand, récemment accouchée.

Les pertes, couvertes en partie par une assurance, s'élèvent à 5,000 francs environ. La cause du sinistre est inconnue.

FAITS DIVERS

DÉFENDUE PAR UN LION

(De Cirt de Giulia :

La ménagerie Masserini, de passage dans notre ville, a été le théâtre d'un grave accident. Mlle Masserini, dompteuse, âgée de dix-neuf ans, faisait répéter ensemble quatre lions, deux lionnes, trois hyènes et un mouton. Tout allait bien dans les exercices, une lionne s'est précipitée sur la dompteuse, et d'un violent coup de patte l'a renversée, lorsqu'un des lions nommé Dakar, élevé et dressé par Mlle Masserini, s'est jeté sur la lionne pour défendre sa maîtresse.

Un instant après, Alexandre Masserini, qui surveillait la répétition, a pénétré dans la cage et a pu relever sa sœur encore à terre. Cette dernière a reçu des blessures très sérieuses, mais son état quoique grave n'est pas désespéré.

Nouvelles à la Main

Fin de conversation entre la baronne d'A... la confesse de B... et la marquise de C.... trois reines de la mode sur leur déclin :

— Je suis curieuse de savoir qui nous succédera ?

— Nos filles, peut-être.

— Ah ! bien oui ! Elles ne pensent qu'à leurs maris.

— C'est singulier !... Nous pensions si peu à leurs pères !

BRULÉ-MAISON.

LE NORD

TRIBUNE PUBLIQUE

Probité ouvrière et générosité cléricale

Nous recevons la communication suivante :

M. et Mme Constant Demeuger de Winkel-St-Eloi, près Courtrai, envoyés par M. le maire de leur village, remettaient ce lundi matin à M. W. L., de Roubaix, 48 actions au porteur, s'élevant ensemble à 18,045 fr. 15 et une action nominative de 10.000 fr.

Ces titres avaient été ramassés mercredi dernier vers 10 h. 1/2 du matin, sur la Grande-Place de Lille, par M. Constant Demeuger, quelques instants après que M. W. les avait laissé choir du pardessus qu'il portait sur le bras.

M. W. remercia le brave homme en lui remettant un **franc**.

Mais Monsieur, s'écria Demeuger, ce n'est pas assez, j'ai perdu déjà 1 fr. pour mon train, je ne demande rien pour avoir fait mon devoir, mais au moins je pense pouvoir vous faire remarquer que 1 fr. ...

Cette juste riposte émut le cœur généreux de M. W. qui, empruntant à son cocher, une pièce de deux **francs**, la remit avec empressement à M. Demeuger.

Le public félicitera l'honnête ouvrier de son action de haute probité ; mais que penserait-il du riche propriétaire ?

Tant mieux s'il n'est pas tenté de se rappeler le dicton :

« Ab uno disce omnes »

Un Roubaisien.

KERMESSES

Dimanche, 29 juin. — Bauvin, Mons-en-Baroeul, Marquette, Lauwelles, Lomme, Moulins-Lille.

PETITE CORRESPONDANCE

Larifla. — Les engagements ne sont pas ouverts. Vous trouverez au bureau de recrutement, place aux Bleuets, les renseignements les plus précis et dans tous les cas, vous devriez vous y rendre pour l'engagement.

Dehannoy, Erre. — Voyez M. le juge de paix devant qui l'affaire devrait être portée.

A. B. C. — Il doit justifier avoir désintéressé ce créancier.

Pierre, Fives. — ?

P. M. — Adressez-vous à l'imprimeur qui changeait un agenda de change de Lille. A cause des variations cotées ces agendas ont été refaits sans aucunement aucune valeur en ce qui concerne les fringes.

A. Lavallée, Lille. — Vous ne faites pas connaître votre situation sous le rapport militaire.

— Voyez au bureau de recrutement, place aux Bleuets.

A. N. — Non ; seulement pour obtenir une nomination dans l'enseignement public.

D. S. L. — Oui.

L. H., lecteur assidu. — Vous ne ferez que deux ans.

G. M. G. B. — 1° On doit donner congé quinze jours au moins avant le 30 pour ne pas payer le mois suivant ?

2° Nous pensons l'avoir terminé dans une dominée de jours ?

D. M. B. — Aucune décision ministérielle n'est intervenue jusqu'ici.

M. J., conscrit d'Armentières. — Non, il faut attendre les désignations des corps et les affectations.

M. A. K., Roubaix, abonné. — Celui qui a dix de blanches gagne.

LE FACTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 23 Juin

Rémi Place, rue de Lannoy, 164. — René Toussaint, rue Watt. — Aldée Delfortrie, rue de l'Hommelet. — Angèle De Coninguez, rue Jacquart, 68. — Jeanne Lefebvre, rue Neuvemen, 23. — Jean Quesnoy, rue Meyer-sur, 10. — Angèle Coudyzer, rue de la... 32. — Emma Vinandier, rue Pierre-de-Roubaix. — Julien Duquesne, rue de Wasquehal. — Elise Matteloard, rue de France. — Marguerite Vallaeys, rue Lacaze, 64. — Albert Lemarre, rue Chapelle-Carrette, 62. — Louis Callens, rue de Havay, 44.

Décès

Victor Fleury, 62 ans, rue d'Inkermann, 77. — Marguerite Weinbergs, 29 ans, rue de Lannoy, 67. — Alexandre Jacobs, 77 ans, rue d'Alsace, 34. — Jeanne Delvigne, 3 mois, au Hasin. — Marie Verdanck, 65 ans, rue du Moulin. — Rosalie Duquesne, 8 jours, Hôtel-Dieu. — Faubert, présenté sans vie. — Henri Nouaille, 78 ans, rue Daubenton. — Maurice Tonin, 3 ans, rue de la Guerre. — Henri Ferrand, 7 ans, rue des Arts.

Mariages

Entre : Lucien Simanecq, 27 ans, tisserand et Flavie Carpreau, 68 ans, sans profession. — Julien Vanoutbreucke, 25 ans, marchand de lait et Juliette Simanecq, 22 ans, sans profession. — Charles Vanlaeys, 28 ans, domestique et Marie Masquelier, 22 ans, couturière. — Nicolas Ghislet, 27 ans, garçon boucher et Henriette Deprez, 25 ans, sans profession. — Louis Lemoine, 41 ans, contremaître et Palmyre Levengle, 20 ans, sans profession. — Louis Immens, 23 ans, maçon et Elisa De Beuckelaere, journalière. — Jules Polderman, cordonnier, 25 ans, et Julia Alexandre, couturière, 19 ans.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Publications de Mariages

Entre : Jules Delcourt, peintre et Julie Cordonnier, journalière. — Henri Debuiche, ratâcheur et Hélène Dermaria, ratâcheuse. — Jérôme Denière, receveur au chemin de fer du Nord et Anna Buchye sans profession. — Auguste Montagne, contremaître et Marie Dervaux, journalière. — Jules Mathieu, tisserand et Zoé Ilicq, ménagère. — Henri Mullier, tisserand et Maria Dujardin, couturière. — Alfred Bulbel, tisserand et Hortense Maillat, moulineuse. — Louis Dutilleul, lieur et Florine Cuvelier, rétordeuse. — Gustave Mullier, magasinier et Marie Delplanque, soigneuse. — Jules Tomel, ouvrier teintre et Cécile Allard, sans profession. — Pierre Deherpont, sans profession et Julie Papier, sans profession. — Joseph Dermaux, ratâcheur et Philomène Ouez, soigneuse. — Hubert Leclaze, peintre décorateur et Stéphanie Verschuen, sans profession. — Louis Beghin, distillateur et Henriette Loridant, sans profession.

Mariages

Entre : Henri Lemaire, employé de banque et Zulmée Dubray, sans profession. — Henri Carney, aux tramways à Roubaix et Gabrielle Lemaire, servante. — Alfred Schubert, ratâcheur et Augustine Spebrouck, bobineuse. — Lucien Desbecq, gazier et Eudoxie Delmeaux, servante.

CONSEIL PAR JOUR

Par ce temps de soleil, le visage de la femme perd souvent la délicatesse de ses tons blonds et roses, pour avoir été trop loin à jouer le soleil. Le hâlé est un terrible revers de médaille aux plaisirs de l'été. Eh bien! mesdames vous connaissez toutes, ou que vous alliez à la campagne, ou à la mer, votre blancheur de lys si vous portez un voile de tulle, pour sortir au grand air.

Bonhomme FRANKLIN

Société Anonyme des Eaux de Dunkerque

CAPITAL SOCIAL : 750,000 FRANCS

SOUSCRIPTION

de 2,400 Obligations de cinq cents francs

Remboursables au pair par tirages annuels : le 1er Juillet de chaque année.

Intérêt annuel : VINGT FRANCS payables par semestre, les 1er Janvier et 1er Juillet de chaque année.

L'amortissement des 2,400 obligations émises est assuré par le tirage annuel pendant soixante années de 40 obligations annuel est affecté la rente annuelle de 20,000 francs due par la Ville de Dunkerque.

L'intérêt des obligations sera prélevé sur l'ensemble des recettes et produits nets réalisés ; il est spécialement toute distribution d'intérêt et de dividende aux actionnaires. La somme de 20 francs est nette d'impôts.

Prix : 455 francs, payables comme suit :

En souscrivant	55 fr.
Au 31 Juillet 1890	100
Au 31 Octobre 1890	100
Au 31 Janvier 1891	100
Au 30 Avril 1891	100
Total	455 fr.

Les versements pourront être anticipés et les obligations libérées à dater du 31 Juillet avec le compte de 4 0/0 sur les sommes versées par anticipation.

La Souscription sera ouverte du 20 au 30 Juin 1890

Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, la répartition se fera au prorata des souscriptions.

Les Souscriptions sont reçues :

A Dunkerque, au Crédit Lyonnais.

A Bethune, dans toutes les Banques.

A Saint-Omer, à la Banque veuve Bateman et Cie.

A Lille, au Crédit Lyonnais.

(La coupure et les titres d'où les obligations sont demandées aussitôt après la souscription).

On a souvent besoin d'un plus petit que soi

Il était en effet bien petit, bien ignoré, celui dont nous sommes tous les obligés! Et nous sommes empêchés bien forts de le reconnaître, où on serait la génération actuelle tout entière, si le génie de ce pauvre bénédicin n'avait, depuis cinq cents ans, enrayé les progrès de la cécité dentaire! On en voit certainement encore, de ces gens dont la bouche déformée par l'absence des dents, n'est plus qu'un force de bâillons continuelles! Mais ceux-là seuls sont en cet état qui n'ont pas connu à temps le prétendu *Rinsir Dentifrice des XIII, P.P. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*, qui, le connaissant, mais niant l'évidence, se sont obstinés à en contester l'efficacité, et ont refusé, malgré les conseils de tous, d'user de ce préservatif sans rival.

A. SÉGUIN, Bordeaux

Elixir : 2, 4, 6, 12 et 20 fr.

Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.;

Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les parfumeurs, coiffeurs, pharmaciens, droguistes et merciers, etc.

A LA MAISON-CONFIANCE

Horlogerie A. HAUTZEUR, à Beaucourt

Montre 8 jours, 5 fr. Remontoir 5 fr. cylindre. Le plus solide et le moins cher. Le meilleur marché du monde. Envoi franco sur demande.

MALADES

VOULEZ-VOUS GUÉRIR

seuls et sans frais maladies de peau, plaies, boutons, dartres, eczémas, vices du sang, maladies secrètes, toux, bronchites, goutte, rhumatismes, douleurs et beaucoup d'autres maladies. Envoyez 1 timbre 15 cent. à **M. Solèmes Rivière** membre de la société de médecine de France au **Mans**, et vous recevrez cachetée la nouvelle méthode infaillible. n.o.1096—1648

Librairie ABEL PILON, *7, de Fleurus, 33, PARIS*

A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions & Publicat. musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois par chaque centaine de francs d'ouvrages.

ESCOMPTE AU COMPTANT

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

du 23 Juin

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours du jour
Juin	5.425
Juillet	5.425
Août	0.00
Septembre	5.425
Octobre	5.425
Novembre	5.50
Décembre	5.50
Janvier	0.00
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00

Type n° 2 :

	Cours du jour
Juin	5.30
Juillet	5.30
Août	5.30
Septembre	5.35
Octobre	5.35
Novembre	5.35
Décembre	5.40
Janvier	5.40
Février	0.00
Mars	0.00
Avril	0.00
Mai	0.00

Australasie

Type A

	Cours précédents
Juin	5.70
Juillet	5.675
Août	5.675
Septembre	5.675

Type A B

	Cours précédents
Juin	5.50
Juillet	5.55
Août	5.55
Septembre	5.55
Octobre	5.55
Novembre	5.55

Type B

	Cours précédents.
Juin	5.40
Juillet	5.40
Août	5.40

Type C

	Cours du jour
Juin	0.00
Juillet	0.00
Août	0.00

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Juin :	5.000 à 5.395
Juillet :	30.000 à 5.425
Septembre :	5.000 à 5.425
Id.	5.000 à 5.45
Octobre :	10.000 à 5.50
Id.	15.000 à 5.55
Novembre :	30.000 à 5.40
Id.	5.000 à 5.425
Décembre :	5.000 à 5.40

Contrat n° 2

Juillet:	10.000 à 5.35

Affaires à Prime :

Prime simple à la hausse 0,15

Août :	10.000 à 5.40
Septembre :	30.000 à 5.40
Octobre :	20.000 à 5.50
Novembre :	5.000 à 5.40
Décembre :	5.000 à 5.40

Total : 100.000 kilos.

Tendance : Ferme.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 21 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 13 marques. — Tendance

	23	21		23	21
Courant..	56 75	54 25	Juil.-Août	56 25	56 25
Juillet...	56 50	56 25	4 derniers	56 75	56 75

Marque Corbeil : 56 le sac. — Cours du jour : 0,000

Blés. — Tendance

Courant..	25 75	25 50	Juil.-Août	24 25	24 75
Juillet...	25 25	25 25	4 derniers	23 75	23 50

Seigle. — Tendance

Courant..	16 75	17 —	Juil.-Août	15 75	15 50
Juillet...	16 25	16 50	4 derniers	15 25	15 25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 23 Juin	HUILES Cours du jour		GR. Tourc. Ptec.	TOURT. les 100 kilos.	
	Qtl.	Cp.			
Colza	68	—	—	—	—
Œillette B.	—	—	—	15	15
Lin de pays	56	—	—	24	25 50
Lin étranger	55	—	—	22	23
Cameline	—	—	—	14	15
Chanvre	—	—	—	20	21 —
Huile épurée pour quinquet	74	—	—	—	—

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Courspréced.
Sucre N° 3 (98 degrés)	31 —	—
» » acquitté	33 25	—
» blanc type n° 1	—	—
» pain 6 kil. n° 1	107 50	—
Betteraves disponibles	—	32 — 32 70
Mélasse	—	30 25 —
3/6 fin disponible	35 75	—
PARIS, 23 Juin. — *(Dépêche spéciale).*		
Sucre indigène. — Tendance		
		Clôture
Roux 88°	31 50	—
Sucres blancs. — Tendance		
Cour	34 75	34 37
Juil.	34 37	34 50
Juil.-A.	34	31 75
4 d'oct.	33	33 37
Raffiné	104 —	104 —

ALCOOLS

PARIS, 21 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	21		Clôture
Courant	35 —	35 25	—
Juin	36 25	36 25	—
Juillet-Août	36 —	36 —	—
4 derniers	37 —	37 25	—

Stocks : 0,000

PETROLES

Anvers.	Pays	Vendu
Disponible blanc.	17 25 à — —	17 25 à —
Juin	— — — —	— — — —
Juillet	— — — —	— — — —
4 derniers mois	— — — —	17 — — —

CAFES

Havre. — (5 marques). — Calmes.

Ventes : 000 sacs.

Octobre	—	—	Avril	97	75
Novembre	101	50	Mai	97	75
Décembre	100	25	Juin	90	100 50
Janvier	98	50	Juillet	—	100 —
Février	98	—	Août	—	100 —
Mars	97	75	Septembre	—	100 75

Anvers. — Santos. — Oct. — nov. — — déc. — — jan. — — fév. — — mars. — — avril. — — mai. — — juin. 100 50 juillet. — — août. — — septembre. — —

Ventes : 0.000 sacs.

COTONS

HAVRE, 21 Juin — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier	73 —	— —	Juillet	— —	74 50
Février	— —	— —	Août	— —	74 50
Mars	50 —	— —	Septembre	— —	74 50
Avril	— —	— —	Octobre	— —	82 100
Mai	— —	— —	Novembre	— —	69 75
Juin	— —	74 75	Décembre	— —	68 75

LAINES

Anvers, 23 Juin

En disponibles, il a été traité 00 balles saint Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 00 ; février, 000 ; mars, 000 ; avril, 000 ; Ventes, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 0,00 0/0 ; juin, 5,37 1/2 ; juillet, 5,37 1/2 ; août, 5,35 1/2 ; septembre, 5,35 ; octobre, 5,32 1/2 ; novembre, 5,30 ; décembre 5,30 0/0 ; janvier, 5,17 ; février, 5,17 1/2 ; mars, 5,17 1/2.

Ventes : 110,000 kilos allemands B.

Marché calmes.

LA VILLETTE, 23 juin

Espèces	Am.	Vendus	Prix				
			1re	2e	3e	4e
Bœufs	2237		1 60	1 40	1 24	
Vaches	778	578	1 54	1 34	1 14	
Taureaux	165	160	1 40	1 30	1 16	
Veaux	1234	1025	1 80	1 70	1 56	
Moutons	6 0 0		1 90	1 80	1 66	
Porcs	1129		1 60	1 54	1 48	

BOURSE DE LILLE

Du 23 Juin 1890

La tendance du marché des charbonnages est toujours la même, il n'est traité de nouvelles affaires aujourd'hui à la corbeille des agents de change.

Deux valeurs sont baissé, mais d'une façon insignifiante.

Il est coté 50 fr. sur le cours de [illegible] de 4800 fr.

[illegible] par le précédent cours de 2,600 à 2,600, en baisse d'une vingtaine de francs.

Sont stationnaires :

Carvin à 1615.

Courrières à 4400.

Drocpin à 250.

Douchy est en augmentation de 125 fr. au cours de 4500.

Meurchin en bénéfice de 65 fr. à 4785 fr.

Ostricourt à 700 est en gain de 25 c.

Lille 60 à 120. — Lille 98, en hausse de 3 fr. à 519 fr. — Lille 77, à 518.

Si à Lille les actions Chemins de fer Economiques du Nord se sont plus cotées depuis deux ou trois bourses, en revanche à Bruxelles, chaque nouvelle cote est salutaire par une hausse, cet a fait 662,50 samedi, c'est un franc de gain sur le précédent cours.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin 1890. — Anicha, 41 fr. 66.

5 juin. — Compagnie générale des Industries textiles Allard et Cie, 3e lib. exclous, nr 7, 83,50.

— Compagnie générale des Industries textiles Allard et Cie, act. n. lib. coup. n° 7, 33,50.

Pour les valeurs non cotées, voir le bulletin complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 23 juin

Emp. 3 1/2, s. 1.	102 50	Revenu lib. 1886	96 25
— 4 0/0	102 60	Nouv. libres 4 0/0	— —
— 3 0/0	102 —	Congolais 2 1/2	— —
— 2 1/2	97 30	— 3 0/0	— —
— 2 1/2	84 25	— 4 0/0	99 —
Annuités 4 0/0	— —	Tournai 1 0/0	— —
— 4	107 75	— 1886 3 1/2	— —
— 3	96 80	Gand. 1883	105 60
Cr. com. 4 1/2	— —	— 1890	— —
— 4	— —	1893	99 —
— 3	93 50	Liége 1892	96 —
3 p c 1 s 1	— —	— 1893	— —
3 p c 1 s 2	102 —	— 1894	— —
Abvers 1 0/0	102 —	1874, 1880	102 25
Non libérés	— —	1887	98 25

REVUE HEBDOMADAIRE

Nous avons eu une semaine de réaction en qui n'en rien [illegible] après la grande baisse qui [illegible] précédente. La stabilité du marché de rente a été comme par le passé de l'Extérieur et principalement des Italiens, mais [illegible] qui est en bon [illegible] mais [illegible] et [illegible] mettre la solidité.

Le 3 0/0 qui clôture à 97 a fait cours à 96,92 finit à 96,77. Coupon détaché sur cet ex. de baisse.

L'Amortissable a reculé de 67 c. à 96,92.

Le 4 1/2 a gagné 10 c. à 106,55.

L'obligation hongroise 3 1/2 0/0, se négocie à 99 et 50 fr.

La Banque de France a varié de 2 fr. 50 à 4257 fr. 50.

Le Crédit Foncier fait à 1207.50.

La Bourse des intérêts des finances a été remise à demain, mais on ne connaît rien de sûr, on contenu ce qui n'a pas empêché tout le monde d'en parler à tort et à travers.

Les grèves des obligations du Crédit foncier maintient très fermement la reprise de la semaine dernière.

C'est du reste tout naturel et les cours actuels de ces titres excellents sont très favorables aux acheteurs.

La Banque de Paris est bien [illegible] 0/0. Cet établissement met en souscription le 30 courant 30,000 obligations de 500 francs de la compagnie des Chemins de fer Andalous rapportant 15 fr. par an, soit 7 fr. 275 net d'impôts par semestre. Le prix d'émission est de 365 fr. et il est alloué un intérêt intercalaire immédiat. A ce cours le placement ressort à *4.60 0/0* compte la prime le remboursement.

La Banque d'Escompte est à 523 fr. 75. Le Crédit Lyonnais, 765 fr. Le Crédit Foncier d'Autriche monte de 5 c. à 480 fr. La Banque ottomane a peu varié à 617.50. Il en est de même de la Banque des Pays autrichiens 490 0/0.

Le Panama est en reprise de 3 fr. 75 à 43.75.

Le Suez a bénéficié de 50 c. à 2,256.75.

L'Hation est en baisse de 72 c. plus le report à 46 fr. 43 au lieu de 47 fr. 15 ; l'Extérieur a bénéficié de deux francs à 70 1/2 au lieu de 70 1/2. Les autres rentes Etrangères sont assez plus faibles, mais dans de moindres proportions.

Au comptant, malgré les bénéfices moins bonnes du marché en général, les obligations des Chemins de fer Economiques sont en avance de 50 c. à 406.25.

En banque les actions du Etablissement Eiffel se traitent à 575 et 580 fr.

Les obligations des Chemins de fer de Portugal se maintiennent très fermes à 308 et 309 fr.

Les Alpines sont variées du mieux à 216 et 220 fr. au milieu de la baisse qui a affecté les valeurs minières de la place. Cela tient à ce que leurs cours, loin, devrait être poussés par la spéculation, sont encore au-dessous de la valeur que comporte la situation industrielle de l'entreprise.

Rappelons que le jeudi 26 courant s'ouvrira aux guichets de la Société générale des Téléphones ; de la Banque d'Escompte, du Comptoir national d'Escompte etc. à Paris ; dans les Départements, aux agences et chez les correspondants des Établissements ci-dessus, la souscription fixe 11,000 actions nouvelles de 500 fr. de la Société française des Téléphones sous-marins.

On sait que ces actions sont émises au pair et qu'en intérêt de 4 0/0 est garanti, jusqu'à la mise en exploitation totale de lignes dont elle a entreprit la construction par la Société générale des Téléphones.

La Société a de plus obtenu du gouvernement français et des Colonies françaises et hollandaises des subventions annuelles s'élevant à 253,000 fr. Et enfin que l'objet de la présente émission est de relier directement, par des lignes exclusivement françaises, les colonies des Antilles et les deux Amériques.

Imp. du Journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le gérant, E. DUGARDIN.

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 199

LA PETITE MIONNE

CINQUIÈME PARTIE

LE PREMIER MARI

Aussitôt, voyant que leur souffre-douleur tentait de leur échapper, les folles devinrent furieuses et se jetèrent toutes ensemble sur la pauvre jeune fille.

En un instant, elles l'accablèrent de coups, le corsage de sa robe fut arraché et sa chemise déchirée jusqu'à la ceinture.

Ayant tout le haut du corps nu, Mionne se débattait, pleurait, appelait, criait.

Quand les gardiens rejoignirent les folles, Mionne venait de tomber sans connaissance.

C'est dans cet état que le comte la trouva, en arrivant sur le lieu de l'effroyable scène, suivi de près par le directeur, le magistrat, Georges et Alexis.

Il poussa un grand cri de douleur, se précipita sur Mionne, la prit dans ses bras et l'emporta d'un pas rapide. Faisant entendre de sourds gémissements, il traversa le préau, les deux cours intérieures et se retrouva dans le cabinet du directeur, où il déposa son précieux fardeau sur un canapé.

Presque en même temps, Georges et le directeur entrèrent dans le cabinet.

L'artiste était pâle comme un mort et tremblait de tous ses membres. Le directeur très ému aussi, avait l'air consterné.

— Monsieur, dit-il au comte, rassurez-vous, ce n'est qu'un évanouissement causé par la frayeur. La pauvre fille a été battue; mais, Dieu merci, elle n'a reçu aucune blessure, pas même une égratignure.

Le comte s'efforçait de ramener sur les épaules et la poitrine de Mionne les morceaux pendants de la chemise et du corsage de la robe déchirée. Soudain il poussa une exclamation de surprise.

Au même instant, le médecin en chef, qui se trouvait dans la maison et qu'on avait prévenu, entra dans la cabinet.

Le directeur l'annonça par ces mots :

— M. le docteur C..., médecin en chef de l'asile Sainte-Anne.

Le comte s'écarta un peu ; mais ses yeux démesurément ouverts restèrent rivés sur Mionne.

Le médecin s'approcha et ne fit que regarder un instant la jeune fille.

— Ce n'est rien, dit-il, une simple syncope et elle ne va pas tarder à revenir à elle.

En effet, Mionne commençait à s'agiter et à respirer fortement.

Alors, se sentant tranquillisé, le comte saisit le bras du docteur et lui montrant une tache ayant la forme, la grandeur et la couleur d'un grain de café grillé à feu doux, que la jeune fille avait sous le sein gauche, il lui dit :

— Regardez, monsieur, voyez cela !

— Cela, fit le médecin, laissant glisser un sourire sur ses lèvres, c'est une tache, une macule qui a tout à fait l'apparence d'un grain de café. Cette tache congénitale et de naissance est de celles qui sont vulgairement appelées envies, et que nous désignons en médecine, sous le titre générique de *nævi materni*.

— Encore un mot, monsieur, est-ce que ces taches sont héréditaires?

— Je n'oserais pas l'affirmer; cependant, dans un de ses ouvrages, le célèbre et savant docteur Ancelain prétend que les *nævi materni* peuvent se transmettre par les parents à leurs enfants.

— J'ai cette même tache, monsieur, et à la même place, sous le sein gauche! s'écria le comte.

Et débouchant son gilet et sa chemise, qu'il ouvrit, il fit voir sur sa poitrine la tache jaunâtre absolument pareille à celle de la jeune fille.

Les deux *nævi materni* sont identiques, dit le docteur, interrogeant du regard M. de Soleure.

— Ce qui donne raison au savant docteur Ancelain, monsieur, reprit le comte, cette enfant est ma fille!

A ce moment, Mionne, qui venait de rouvrir les yeux, se mit sur son séant.

Elle laissa échapper un long soupir et regarda autour d'elle avec étonnement.

Soudain, elle reconnut Georges, le comte et le directeur.

Alors, elle poussa un cri de joie, son visage s'épanouit et ses yeux s'irradièrent.

En même temps, par un mouvement instinctif de pudeur, elle cachait de son mieux sa belle poitrine nue.

Le comte la prit dans ses bras, la serra contre son cœur avec transport, puis il s'écria, ivre de joie, de bonheur :

— Mionne, Mionne, ma fille bien-aimée, embrasse-moi, embrasse ton père!

— Oui, Mionne, je suis ton père! Tu es l'enfant chérie, adorée du comte de Soleure!

— Mon père! vous... vous êtes mon père? balbutia-t-elle.

Défaillante, sa tête se renversa. On pu croire qu'elle allait encore s'évanouir.

Mais ce ne fut qu'un moment de faiblesse causé par le saisissement de surprise, par la joie.

Aussitôt ses larmes jaillirent, et, en sanglotant, elle jeta ses bras autour du cou de son père.

Pendant un long instant, ils se tinrent enlacés et l'on n'entendait plus que des soupirs et le bruit des baisers délirants cent fois donnés et cent fois rendus.

Georges, les joues baignées de larmes, s'était agenouillé à côté du comte, devant Mionne.

La jeune fille lui tendit sa main. Il la saisit, la porta à ses lèvres et la couvrit de baisers.

— Mionne, dit le comte, Georges est ton fiancé et sera bientôt ton époux, embrasse-le à son tour; embrassez-vous, mes enfants!

Va, Mionne, continua le comte, pendant qu'elle offrait ses joues aux baisers de Georges, nous ne serons pas trop de nous deux pour l'aimer comme tu as le droit d'être aimée.

Tu as été malheureuse, tu as connu toutes les souffrances toutes les douleurs...

Mais tout cela, nous te le ferons oublier à force de tendresse.

Tu verras, mon enfant, ma fille adorée, tu verras comme Georges et moi nous saurons t'aimer!

Pendant cette scène émouvante, le directeur et le médecin s'étaient retirés discrètement et avaient rejoint Alexis Mollin et le juge d'instruction qui, par discrétion aussi, n'avaient point cru devoir entrer dans le cabinet et qui se promenaient dans le jardin en causant.

M. Bertrand de l'Oserale mit rapidement le docteur au courant de la situation, pendant que le directeur faisait appeler une des lingères de l'hospice, afin de raccommoder autant que cela serait possible, le vêtement déchiré de Mionne.

Quand la lingère arriva, la laissant seule avec la jeune fille, le comte et Georges sortirent à leur tour du cabinet.

Le travail ne dura pas moins d'une heure ; mais, comme avec de la patience on vient à bout de tout, Mionne fut mise en état de reparaître devant son père et ses amis sans avoir à rougir.

Elle sortit de l'hospice Sainte-Anne au bras de son père et, après avoir tendu sa main à Georges et à Alexis, elle monta dans la voiture de M. Bertrand de l'Oserale.

Celui-ci et le comte se placèrent à ses côtés après avoir dit au cocher de les conduire à la gare de Lyon.

XVIII

MOUILLON PROPRIÉTAIRE

Le lendemain matin, à huit heures, M. Bertrand de l'Oserale arrivait en parquet, au grand étonnement des gardiens du bureau, qui ne voyaient jamais monsieur le juge avant dix heures, le plus tôt. Il est vrai qu'il ne resta qu'un instant dans son cabinet, le temps d'y prendre quelques papiers.

Il se rendit aussitôt à la Conciergerie.

— Voici,